

retrouvée. Les conservateurs du Musée et de la Bibliothèque ont oublié de tenir des archives, et toute recherche en ce qui concerne l'organisation du Musée est presque impossible aujourd'hui. C'est dans le chaos des archives de l'Hôtel-de-Ville qu'il faut fouiller pour trouver la moindre note; mais heureusement cette déplorable situation va changer; les savants conservateurs du Musée, MM. Allmer et Dissard, ont déjà commencé à reconstituer le passé historique de nos collections, et à dresser leurs inventaires.

Outre les médailles et les antiques qui passèrent en 1810 de la Bibliothèque au Musée, on céda aussi à ce dernier divers autres objets, si nous en croyons M. Péricaud. Ce dernier dit, en effet, dans sa notice sur la Bibliothèque de la ville, publiée en 1829: « La plupart des livres que le savant archéologue Millin a indiqués dans le chapitre XIX de son *Voyage dans le midi de la France*, se trouvent maintenant dans la bibliothèque du Palais des Arts ou dans celle de l'Académie. Deux petits globes et plusieurs autres objets d'art, ainsi que les bustes de Raynal et de Voltaire, ont été rendus à cette compagnie en 1826 ou 1827. Le buste de Raynal est en marbre, celui de Voltaire en plâtre bronzé; une flamme dorée sort de sa tête, une autre de son cœur. C'est avec raison, ajoute M. Péricaud, que Millin qualifie ce dernier buste de ridicule simulacre du plus mauvais goût. Les bustes en terre cuite de Voltaire et de J.-J. Rousseau lui ont été donnés en 1834 par M. A. L. P. C'est à M. Dugas-Thomas qu'elle doit celui de feu M. Dugas-Montbel. »

A ces détails sur les collections d'antiques du grand collège, ajoutons aussi ce dernier, c'est que, sur l'ancienne terrasse de ce

ventoriés encore. Dans cette pièce signée Caminet et Regny, à la date du 8 octobre 1810, il est dit « que les susnommés, délégués par l'administration du Conservatoire des Arts et par le conseil municipal, se sont transportés avec MM. Artaud, directeur du Conservatoire, et Delandine, bibliothécaire, dans le cabinet de la Bibliothèque, où il ne reste plus que le médaillier; que ce médaillier est composé de deux corps.

« L'inférieur est une armoire à deux rayons; le supérieur offre trois rangs de layettes ou tiroirs. Ceux renfermant les médailles sont au nombre de quatre-vingt un. Les médailles ont été comptées et sont au nombre de huit mille cinq cent quatre vingt-deux, à savoir, six mille neuf cent cinquante-une en grand, moyen et petit bronze, seize cent trente et une en argent ou bas argent, et une en or. Le tout a été porté dans une salle du Conservatoire, bâtiment Saint-Pierre, pour être réuni aux autres objets qui doivent former le cabinet d'antiquités de la ville, et procès-verbal a été dressé de cette opération. »